

Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN N° 551 • AVRIL 2024

ÉDITORIAL

GUERRE ET PAIX

Depuis que le monde existe, il n'y a pas deux mots aussi intimement associés. Dans toutes les langues, bien avant Tolstoï et son interminable roman, pas de colombe sans faucon et inversement. La guerre sans l'espérance de paix n'est pas supportable et la paix sans la menace de guerre n'a pas de justification durable. Faut-il le rappeler ?

Le meilleur fondement de la paix est, en effet, la menace de guerre, salutaire parce qu'elle appelle à la vigilance. Un peuple n'est jamais autant en péril que lorsqu'il croit la paix définitivement acquise. Souvenons-nous des mythiques formules populaires de 1918, « *la Der des Ders* », « *Plus jamais ça !* ». Souvenons-nous

des années trente et de Munich. Souvenons-nous de la France insouciante, se complaisant dans ses certitudes derrière une trompeuse ligne Maginot, à l'image de son immense désir de paix. Plus près de nous, souvenons-nous du 7 octobre 2023.

Le fanatisme n'a pas été éradiqué, il a seulement pris d'autres formes. A méditer à l'approche du 8 Mai prochain, du 70^e anniversaire de la bataille perdue de Dien Bien Phu. Une nation a toujours l'armée qu'elle mérite. C'était vrai hier, ce sera encore plus vrai demain.



André Mudler
Président de la Farac

SOMMAIRE

P 01 **MONSIEUR JOSEPH, FERRAILLEUR A PARIS (1940 – 1944)**

P 07 **LE CAMP DE RIVESALTES, UN LIEU D'HISTOIRE PARTAGÉE**

P 10 **LES PROTECTEURS DE L'ARMÉE DE TERRE**

P 13 **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 FEVRIER 2024**

P 16 **CARNET NOIR**

P 18 **DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

P 19 **LA VIE DES ASSOCIATIONS**

P 20 **AGENDA**

MONSIEUR JOSEPH, FERRAILLEUR À PARIS (1940 – 1944)

Personnage singulier, trouble, juif roumain, ferrailleur à la morale élastique, Joseph JOANOVICI s'est enrichi insolemment durant l'occupation allemande à Paris, de 1940 à 1944. L'individu, qui a été exempté du port

de « l'étoile jaune », n'a pas été visé par la rafle du « Vel d'Hiv » et n'a pas été inquiété dans l'immédiate Libération, ni pour sa haute collaboration avec les nazis, ni pour ses connexions avec la Gestapo

française, a harponné notre curiosité. L'épluchage de son roman nous a paru valoir les lignes de *Farac Info*, tout en sachant que ses lecteurs avertis en savaient déjà l'histoire. Cet écrit ne comporte aucune révélation historique. Il traduit seulement l'intérêt d'apercevoir ce que dissimulaient les loups du triste carnaval de ce temps-là.

DE BESSARABIE À CLICHY

Signalétique initiale



Joseph Joanovici a déclaré être né le 20 février 1905⁽¹⁾ à Kichinev, en Bessarabie⁽²⁾. Il a relaté qu'il vivait dans un ghetto juif, que ses parents avaient été assassinés en 1905 lors d'un pogrom, qu'il a été recueilli par les uns et par les autres avec ses frères et sœur. Puis, qu'à douze ans il avait été, durant quatre

ans, apprenti à l'arsenal de Nikolaïev⁽³⁾, et revenu à Kichinev en 1921, ouvrier d'usine.

Vers, et à Clichy

En 1923-1924 (?), Joseph rencontre et épouse Eva Schwartz, couturière juive. La grand-mère d'Eva vit aux Etats-Unis. Elle leur remet un pécule pour qu'ils la rejoignent. En juin 1925, le couple arrive à Paris, en transit. Un cousin d'Eva, marchand de vieux métaux à Clichy, les héberge en l'attente de la poursuite du voyage. Mais le couple ne repart pas. Il s'installe. Jamais Joanovici ne s'en expliquera. D'aucuns en profiteront pour avancer qu'il était un agent précurseur du Komintern (Internationale communiste), chargé de préparer l'infiltration d'autres communistes. Cette thèse ne sera pas étayée de preuves tangibles.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN FERRAILLEUR NÉOPHYTE À CLICHY

Dès l'été 1925, Joanovici, illettré, ne parlant pas le français, va s'initier auprès du cousin, à la « récup »

(1) Des doutes ont été émis sur cette date. Comment, bébé, aurait-il pu se souvenir des particularités de sa prime enfance ?

(2) En 1905, la Bessarabie est une province de l'empire de Russie. Elle sera rattachée à la Roumanie par les traités de paix de 1919, annexée en 1940 par l'Union soviétique qui en attribuera le sud à l'Ukraine et le territoire restant à la Moldavie. Kichinev, aujourd'hui Chisinau, en est la capitale actuelle.

(3) Nikolaïev, aujourd'hui Mikolaïv, est située en Ukraine.

dans une zone que se disputaient âprement les « chiftiers » chevronnés gitans, portugais, nordafs, arménouches, juifs... Joanovici n'a rien, d'un violent, ni d'un gros bras. Il va s'imposer par son style, à l'amiable dans la jactance. Il baragouine un sabir yiddish, roumain, argot parisien, avec accent et faconde (« *yé souis oune jouif* »)⁽⁴⁾. Il acquiert assez rapidement une certaine réputation dans les rades (bars) des bougnats de Saint-Ouen, Montreuil, Vanves, où il tape le carton, et rince facile, les « traine-zinc ». Il est portraituré comme plutôt enveloppé, aux bonnes bajoues, l'œil chafouin, jovial, bon vivant, rusé, matois, intelligent, retors en affaires. Il commence à être appelé M'sieur Joseph.

LA PERCÉE ÉTONNANTE D'UN FERRAILLEUR DE BANLIEUE

Après dix mois expérimentaux, il se met à son compte, toujours à Clichy. Il se ménage, aussitôt, la bienveillance du commissaire de police de Clichy, selon une méthode où il excellera au fil du temps, la remise d'enveloppes pour les œuvres, les orphelins, les blessés, l'arbre de Noël, ...

Une prospérité commerciale ascendante

Débutant en 1926 avec une camionnette d'occasion acquise pour accroître son périmètre de collecte, il possède, en 1935, à la fois une flotte de véhicules et un réseau de pourvoyeurs qui drainent les métaux en France, Suisse, Belgique, Hollande⁽⁵⁾. A l'amorce de 1940, il est l'un des plus importants ferrailleurs de l'hexagone. Il dirige la société « Joanovici frères » (Mordhar, son frère l'a rejoint en 1931). Il emploie 20 salariés. 2 comptables, 1 secrétaire⁽⁶⁾. Son chiffre d'affaires s'élève à plus de 11 millions de francs (le double si l'on considère la comptabilité occulte), sa fortune personnelle, de l'ordre de 3 millions de francs⁽⁷⁾.

Une significative progression sociale

En corollaire de sa réussite commerciale, et selon les mêmes méthodes, subtilement prévaricatrices, il s'infiltré au sein du 86, quai des Orfèvres, coudoie la haute hiérarchie, et devient *persona gratta*.

(4) Alphonse Boudard (1925 – 2000), romancier français.

(5) Pour ces deux derniers pays, la rumeur court à nouveau quant à ses accointances avec le Komintern et l'Abwehr.

(6) Lucie Schmitt, qui deviendra sa maîtresse et sa compagne fidèle des derniers jours.

(7) Nous laissons le soin aux lecteurs (-trices) d'opérer les conversions en euros, aux résultats astronomiques !

LES RÉACTIONS D'UN FERRAILLEUR (JUIF) AU BOULEVERSEMENT DE 1940

La délocalisation

En mai 1940, Joanovici transfère à La Rochelle sa famille, sa secrétaire, ses employés volontaires et l'important de ses marchandises. Lui, temporise se donnant le temps d'apprécier le positionnement des nouveaux décideurs à son égard⁽⁸⁾. Il ne rejoindra les siens que vers la fin juin.

Le retour à Clichy

Contre toute logique, Joanovici regagne (seul) Clichy dès le début de juillet. Il trouve les locaux de sa société sous scellés, au titre du séquestre des biens juifs. Il se rend auprès des services administratifs de la Wehrmacht et obtient l'autorisation de réintégrer son entreprise, sans toutefois pouvoir disposer des métaux entreposés. Cette facilité exceptionnelle, accordée à un juif peut laisser supposer qu'il était déjà connu de l'institution militaire allemande ?

La reprise des affaires

En octobre 1940, grâce à ses accointances, il a résolu le problème de la reprise de ses activités. Il augmente le capital de la société, intègre au conseil d'administration des non-juifs, dont un ami, sous-directeur à la préfecture de police de Paris (en fonction), nomme comme gérant (fictif) un ancien policier (révoqué). Tout reprend.

L'INTRIGANTE ADAPTATION D'UN FERRAILLEUR (JUIF) AU RÉGIME DE L'OCCUPATION ALLEMANDE

Joanovici, dès l'automne 1940, va s'immerger avec une aisance machiavélique dans le maëlstrom de l'Occupation. Il va s'offrir, en quelques mois, la performance de détenir dans son portefeuille, à la fois une carte d'identité, maquillée par la préfecture de police (la PP), le déclarant non juif et de confession orthodoxe, une collection d'Ausweis de libre circulation de jour comme de nuit, un carton de membre de la Gestapo française et une carte FFI...

Ses agissements vont devenir si complexes, si impénétrables, en leur absence de logique, que nous sommes conduits, pour démêler leur écheveau, et le restituer lisible, à partager ses actes (visibles) en

(8) Si selon les on-dit Joanovici appartenait au Komintern, sa décision de rester à Paris pourrait d'expliquer. Le pacte germano-soviétique étant en vigueur, il aurait pu s'attendre à des commandes immédiates de matériaux pour l'Allemagne.

deux blocs : le « noir » et le « grisâtre », étant dans l'incapacité d'écrire décemment le mot « blanc ».

Actes considérés relevant du bloc « noir »

- Joanovici, vers octobre 1940, s'accoquine avec les services économiques nazis en charge de piller la France pour alimenter l'effort de guerre de l'Allemagne et la WIFO (*Wirtschaftliche Forschung Gesellschaft*) avec Hermann Brandl, dit « Otto » instigateur des « bureaux d'achat »⁽⁹⁾



- Joanovici honore le 17 janvier 1941 sa première commande de la WIFO : 60 tonnes de cuivre mêlé, 40 tonnes de cuivre jaune et 45 tonnes de laiton.

- Joanovici, au printemps 1942, coordonne pour « Otto », aux docks de Saint-Ouen, les expéditions des richesses françaises vers l'Allemagne. Au titre de sa seule société, il affrète 5 à 10 wagons/jour, de 10 à 20 tonnes de métaux rares.

Il s'y ajoute la collecte du marché noir, textiles, pelleterie, toiles, bâches... et au profit de l'intelligentsia SS, tableaux de maîtres, meubles signés, bijoux... etc.

- Joanovici, en 1942, est crédité d'un bénéfice hebdomadaire de 25 à 30 millions de francs ; sa société d'un chiffre d'affaires de 42 milliards de francs.

- Joanovici, en 1943, est lié d'affaires avec Henri Lafont, le gestapiste français de la rue Lauriston à Paris⁽¹⁰⁾. Il est l'équipementier de la Brigade nord-africaine (BNA), de sinistre mémoire en Limousin.



- Joanovici, en juillet 1944, est soupçonné d'être le commanditaire de l'assassinat, par deux sbires de « Honneur de la police », du jeune résistant Bob Scaffa, à même de révéler son double jeu lors d'un drame survenu au monastère de la Brosse Montceaux (Seine-et-Marne) (5 moines torturés et fusillés par les nazis et 30 déportés). Cette affaire le poursuivra à charge jusqu'au bout de son parcours.

(9) Il faut rappeler, par ailleurs, qu'au titre de la Convention d'armistice, la France était taxée, pour frais d'occupation, de 20 millions de Reichsmark/jour, au cours de 20 francs pour un Reichsmark.

(10) Henri Lafont, lors d'une réception SS, s'esclaffe « après tout, Joseph, tu n'es qu'un sale youpin » et lui, imperturbable, réplique « ça coûte combien pour ne plus l'être ! »

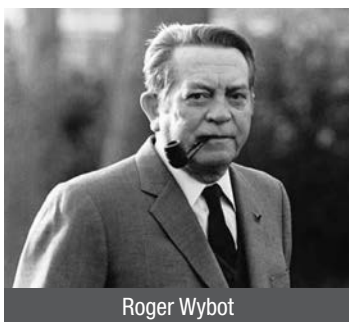
- Joanovici, durant toutes les années noires, le portefeuille ouvert, a répondu aux sollicitations : achat de bateaux pour des passeurs de volontaires de la France libre à La Rochelle, financement de réseaux de recueil et d'évasion d'aviateurs alliés, passages en zone libre, libérations de juifs et de policiers arrêtés, restitution de biens spoliés... (ces interventions furent certifiées par les bénéficiaires lors de son procès).
- Joanovici, en 1944, fut le mécène du mouvement de résistance « Honneur de la police » au sein de la préfecture de police de Paris (armement, véhicules, motos, y compris 300 000 brassards imprimés FFI). Dans ce réseau, il prend le nom de code « Spass » (sauveur en russe).
- Joanovici, le 19 septembre 1944, livre à la police judiciaire la planque de Henri Lafont, située en la ferme des Baslins à Bazoches-sur-le-Betz (Loiret) dont il aurait été l'acquéreur !

LA LIBÉRATION DE PARIS, UN FERRAILLEUR (JUIF) À SON ZÉNITH

Quoique nul n'ait aperçu physiquement Joanovici lors des combats pour la libération de Paris, il est décoré de la médaille de la Résistance par le préfet de police Charles Luizet pour son soutien à « Honneur de la police ». Il est le paragon du parvenu⁽¹¹⁾. Il reçoit, en son appartement de la rue Malesherbes à Paris, la nouvelle « belle société », politiques, magistrats, préfets, policiers, diplomates... Il finance tout aussi bien le MRP que la SFIO. Acrobate doué, il est déjà en affaires avec les Américains, pour la « récup des surplus ».

1947, LES FRUCTUEUSES COMBINES DU FERRAILLEUR DE CLICHY S'ENRAYENT

Malgré son envergure, Joanovici ne peut empêcher certains adversaires coriaces, et de longue date, de continuer de le poursuivre de leur vindicte : mère de Bob Scalla, colonel Rémy, administration des douanes et surtout Roger Wibot, nouveau directeur de la DST, qui entend dénoncer



Roger Wybot

les impostures de Monsieur Joseph, et, dans le prolongement, purger la préfecture de police de Paris, qu'il juge stalinienne.

Au début de 1947, Roger Wibot déclenche les hostilités et délivre un mandat d'arrêt à l'encontre de Joanovici. A la PP, le commissaire principal Fournet, par ailleurs à la tête de « Honneur de la police », estime le procédé extrême et s'engage à convaincre Joanovici de se présenter de son plein gré à la DST. Confiance lui est accordée. Il va la mettre à profit pour favoriser la fuite de Joanovici. Ce n'est qu'en mai 1947 qu'il sera logé en Bavière, à Munich, en zone sous contrôle américain, où il a trouvé refuge auprès de ses nouveaux complices commerciaux. Les services américains refusent de l'extrader ; il n'est pas recherché en tant que criminel de guerre, il n'est pas français, il ne peut être poursuivi pour intelligence avec l'ennemi.

Durant 10 mois, Joanovici va négocier avec les autorités judiciaires françaises les conditions de son retour et de sa traduction devant les tribunaux. Il exige de n'être poursuivi que pour collaboration économique, que l'affaire Scaffa soit hors des procédures, que les conditions de sa détention préventive soient aménagées. Il obtient satisfaction. L'issue de la tractation peut laisser penser que la révélation éventuelle par Joanovici des bénéficiaires des « enveloppes », en fonction dans le nouvel appareil de l'Etat, a pesé.

Le 26 novembre 1947, il se présente à la PJ. Il est incarcéré à la prison de la Santé.

1949, LE FERRAILLEUR DE CLICHY REND DES COMPTES

Pour Joanovici, l'année 1949 débute par un drame. Son épouse est assassinée à Asnières par des malfrats, lors d'une agression crapuleuse. Il n'est pas autorisé à sortir de cellule pour assister aux obsèques. Il accuse le coup.

Effervescence médiatique et politique

Depuis deux ans, l'instruction du procès de Joanovici se poursuit sans zèle, ses défenseurs usant de toutes les procédures juridiques retardatrices, qui impliquent des compléments d'information... C'est alors que madame Scaffa et le colonel Rémy, de concert, déclenchent une violente campagne de presse rappelant à l'opinion publique les « méfaits » de Joanovici et l'impérieuse exigence de le juger.

Un député de l'Hérault s'empare du dossier et en séance à la Chambre, interpelle le gouvernement.

(11) Il aurait engrangé 4 milliards de francs de profits.

Ouvrément, il met en cause le Garde des Sceaux (Robert Lecourt – ministre de la Justice du gouvernement Henri Queuille), l'accuse d'atermoiements et évoque, qu'en 1946, déjà ministre, il avait fait classer l'affaire pour des raisons équivoques. La crise ministérielle est évitée. Le parquet reprend le dossier. En 1952, intervient son aboutissement. Les seïdes de « Honneur de la police » sont condamnés aux travaux forcés.

Le procès de Monsieur Joseph

Il s'ouvre le 6 juillet 1949. Dans le box des accusés, co-inculpés, son frère Mordhar et deux comparses. Les chroniqueurs judiciaires rapportent que le réquisitoire fut modéré, que l'interrogatoire fut empreint de mesure, que Joanovici était désinvolte. Il a réponse à toutes les questions avec verve gouailleuse. Tel un bateleur d'estrade, il embrouille, il emberlificote, il désarçonne par des répliques dignes des annales : « *Que voulez-vous faire contre les Allemands ? Moi j'ai fait fortune* ». « *Si on les avait laissés faire, ils auraient tout pris ; moi je les ai fait payer* »...



Joanovici au cours du procès

Le verdict

Le 25 août 1949, Joseph Joanovici est condamné à 5 ans de prison pour collaboration économique, à 600 millions de francs d'amende, à la confiscation de ses biens jusqu'à 50 millions de francs, à la dégradation nationale à vie⁽¹²⁾. Dans le prolongement, il sera condamné à plusieurs peines de prison, qui se cumuleront avec la peine principale, et à des amendes pour infraction à la législation des changes, pour importations et exportations de matières prohibées pour un montant de l'ordre de 45 millions de francs de plus. Son pourvoi est rejeté, ses acolytes condamnés à des peines de principe. Joanovici est incarcéré à la prison de la Santé. Compte tenu du temps de prison préventive, il restera détenu jusqu'au 23 août 1951. Il apprend à lire et à écrire.

(12) Ce jugement relativement clément, car il aurait pu encourir les travaux forcés, voire la peine capitale, ne manquera pas de faire gloser. D'aucuns y verront l'influence de protections occultes.

L'élargissement

Au terme de sa peine de prison, il est assigné à résidence surveillée à Mende (Lozère).

MENDE, LE SUSPECT REBOND D'UN FERRAILLEUR MIS HORS-JEU



L'hôtel de Paris et de la Poste

Il est loisible d'imaginer l'étonnement des Mendois, forts éloignés du barnum politicien parisien, à l'arrivée de Joanovici, et de sa secrétaire. Il loue deux chambres au Grand Hôtel de Paris et de la Poste. Il se fait installer une ligne téléphonique en dérivation du standard de l'hôtel. Joanovici n'a qu'une corde à son violon. Il va la faire vibrer de nouveau. Il agrmente très vite, à la belote, les soirées de l'hôtelier et celles du chef de la brigade de gendarmerie, auprès duquel il pointe sa carte d'assignation. Selon sa méthode bien rodée, il fait quelques dons au maire et au curé pour le patronage, l'équipe de football, les indigents... Et comme il n'est pas du genre à s'acagarder (rester oisif), il se remet aux affaires.

Le faussaire de nouveau à l'œuvre

Puisqu'il lui est interdit de commercer légalement et que ses déplacements sont limités à un périmètre restreint, Joanovici va agir différemment qu'à Clichy. Il a recours à des prête-noms et à des « taxis » (hommes de paille). Il travaille par téléphone, avec son frère en Suisse, pour la filière des surplus américains, avec son ex-gendre aux USA, pour le jeu des devises, avec ses confrères de Marseille, notamment pour les fraudes fiscales et à la TVA (TVA récupérée sur des métaux déclarés à l'importation mais qui ne quittent pas les dépôts de l'hexagone, et sont revendus sans facture), avec le seuil ferrailleur de la Lozère, à Marjevols, qu'il circonviert pour lui servir d'écran. Il réussit même à être retenu par l'Armée pour le rachat de matériels déclassés, dont des obus de la guerre d'Indochine, juteux pour leur douille en cuivre !

A Mende, Joanovici magouillera, en plein jour, durant 6 années.

LA RUPTURE DE BAN DU FERRAILLEUR DE CLICHY



Joanovici dans les années cinquante

À l'issue d'une permission exceptionnelle pour se rendre à Paris afin de voir sa fille, il ne regagne pas Mende. Joanovici disparaît le 9 octobre 1957. Il a préparé son coup car

il s'avèrera qu'avant de prendre la tangente, il avait pris soin de récolter quelques liquidités auprès de ses amis ferrailleurs, et retirer des fonds avec... des chèques en bois⁽¹³⁾. Sa cavale, via Lyon, Lausanne, Casablanca, a pour destination Haïfa (Israël) où vit sa sœur, et où il espère probablement se reforge une virginité ?

DERNIÈRES SÉQUENCES D'UN FERRAILLEUR DOUTEUX

Joanovici ne reçoit pas en Israël l'accueil qu'il escomptait probablement. Malgré ses efforts, et son recours à des avocats israéliens, il ne convainc pas, et n'arrive pas à gommer l'ambiguïté de ses actes en France. Après de longues tergiversations, la Cour suprême de l'Etat d'Israël lui refuse le statut d'immigrant, sésame pour bénéficier de la « Loi du retour ». Il est expulsé vers la France le 30 décembre 1958. Il voyage à bord du paquebot « *Théodore Herzl* » qui accoste à Marseille le 9 janvier 1959.

En direction de la prison des Baumettes

Interpellé à sa descente du paquebot, Joanovici est incarcéré à la prison des Baumettes, en exécution de plusieurs mandats d'arrêt. En mai 1962, il obtient sa mise en liberté conditionnelle pour raisons de santé. Le flambeur est cuit, voûté, amaigri, atone, vieux ; alors qu'il n'a que 57 ans, il a le profil d'un septuagénaire usé. Ce physique paraît accréditer les doutes émis sur sa véritable date de naissance (1895 serait plus crédible que 1905).

De retour à Clichy

Joanovici rejoint Lucie Schmitt son ancienne secrétaire et maîtresse, fidèle et complice depuis le

(13) Joanovici avait été exclu, par décision parlementaire, de la loi d'amnistie de 1953 visant les délits de collaboration économique. C'est peut-être à ce moment-là, mesurant qu'il ne pourrait jamais éponger l'intégralité de ses amendes fiscales, que Joanovici décide de poursuivre son destin ailleurs ? Concomitamment, il se pourrait aussi, qu'il ait été sous l'emprise du rackett impitoyable des rescapés de la pègre de la rue Lauriston ?

commencement. Il meurt le 7 février 1965, misérable. Il est enterré au cimetière juif de Bagneux. Sur sa tombe aurait été déposée une couronne de fleurs (ce qui est contraire au rite juif), avec le bandeau « *A notre ami, Honneur de la police* », anecdote rapportée par Alphonse Boudard (résistant, romancier et scénariste). Est-elle vraie ou relève-t-elle d'un effet de plume de l'écrivain ? Nous sommes dans l'incapacité de l'éclaircir.

LIBRES RÉFLEXIONS



En 2001, TF1 diffuse un téléfilm réalisé par Josée Dayan « *L'étrange Monsieur Joseph* », adapté du livre éponyme de Alphonse Boudard. L'acteur Roger Hanin interprète le ferrailleur Joanovici. Le scénariste Eric-Emmanuel Schmitt affiche le parti résolu de réhabiliter Joanovici : « *Moi, j'ai voulu le présenter, et je le revendique haut et fort, comme un héros, quelqu'un au courage singulier, car, au fond, sa collaboration était une façon non conventionnelle de résister* »⁽¹⁴⁾. Roger Hanin corrobore en déclarant « *Pour moi, Joanovici était un héros, à qui il fallait rendre justice* »⁽¹⁴⁾. Une pesante tirade finale tend même à accréditer que Joanovici aurait été condamné parce que juif.

Nous ne partageons pas ces opinions à objectif révisionniste, car au fur et à mesure de notre modeste recherche documentaire, nous n'avons rencontré qu'un individu cynique, se gavant à toutes les gamelles de l'argent sale, sans moralité.

Nous prétendons n'avoir perçu, dans aucun des actes de Joanovici, le moindre indice de patriotisme français.

Nous prétendons qu'il a été un partenaire volontaire des nazis et de la gestapo française dans leur œuvre de pillage méthodique des ressources de la France, qu'il a partagé sans état d'âme leurs méthodes d'abus de pouvoir, d'exactions, d'extorsions, de spoliations de biens indus et par la violence ; que pour cette

(14) Journal Le Figaro du 26 novembre 2001.

coopération totale, il était classé par les nazis comme « juif utile ».

Nous prétendons qu'aucune des liasses de billets qu'il éparpillait (en 1944) ne portait « pour la France », y compris celles remises à « Honneur de la police ». Nous prétendons que dans l'esprit de Joanovici, elles n'étaient que des pourboires corrompeurs, prévaricateurs, visant à préparer l'après du chaos, pour en sortir indemne et poursuivre les combines lucratives.

Nous prétendons que l'argument de l'antisémitisme qui aurait guidé sa condamnation est fallacieux. Les juifs de l'Etat d'Israël ont, eux-mêmes, reconnu que Joanovici avait été traître à leur cause et qu'il était juste qu'il réponde de ses actes.

POSTFACE

Il va de soi que cette opinion n'est pas une plaidoirie destinée à obtenir des sectateurs. Nous n'avons pas la prétention de détenir la vérité péremptoire. Nous

laissons naturellement aux lecteurs(-trices) le libre choix de leur appréciation sur Joanovici et sur son comportement, dédale où il est aisé de s'égarer.

Jean LAROCHE
Février 2024

« *Un pays de frayeur, en proie aux loups-garous* »
Louis Aragon ; Le musée Grévin, Editions Gallimard, Paris 1941

Sources

- James SARRAZIN ; dossier M... comme milieu, Editions Alain Moreau, 1971.
- Alphonse BOUDARD ; *L'étrange Monsieur Joseph*, Editions Robert Laffont, Paris 1998.
- Grégory AUDA ; *Les belles années du « milieu », 1940 – 1944*. Paris, Editions Michalon, 2002.
- Philippe BOURDREL ; *L'épuration sauvage 1944 – 1945*. Editions Perrin. 2022

LE CAMP DE RIVESALTES, UN LIEU D'HISTOIRE PARTAGÉE

Aujourd'hui, l'histoire, les mémoires et la volonté des hommes ont réveillé le camp de Rivesaltes laissé à l'abandon pour y bâtir un musée-mémorial que j'ai visité en 2022. Face à la beauté du Canigou, quelques précaires baraques disloquées par le temps et les pillages résistent encore et témoignent d'un passé qui a failli disparaître en 1997. Que s'est-il passé ici ?



Les baraques



Les baraques

La plaine de Rivesaltes, constituée de vastes étendues de garrigue, est repérée dès 1923 par les autorités militaires comme une zone aux caractéristiques adaptées à l'entraînement et aux exercices de manoeuvre et de tir. Si l'idée de construire une grande caserne militaire à Rivesaltes date de l'Entre-deux-guerres, la construction du « camp Joffre »

(le Maréchal Joffre étant natif du village de Rivesaltes) voit finalement le jour à l'aube de la Seconde Guerre mondiale sur un terrain aride de 612 hectares. Dès 1939, le camp de Rivesaltes, encore inachevé, héberge de petits groupes d'indigènes coloniaux en transit.

L'instauration du régime autoritaire de Vichy en juillet 1940 généralise une politique d'exclusion des étrangers indésirables, et institutionnalise l'antisémitisme. Plus de 50 000 personnes se retrouvent en quelques mois dans les camps du sud de la France. À l'automne 1940, le ministère de la Guerre cède la gestion des camps d'internement au ministère de l'Intérieur. Celui-ci cherche à désengorger les camps d'Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien ou Gurs, ouverts en catastrophe pour interner les réfugiés de la guerre civile espagnole. Le centre d'hébergement de Rivesaltes est créé officiellement à partir du 14 janvier 1941. Aux Espagnols internés s'ajoutent des Juifs étrangers et des Tsiganes français, évacués d'Alsace-Moselle et touchés par les restrictions de déplacement visant les nomades. A la fin de l'année, 9 îlots du camp de Rivesaltes sont attribués au ministère de l'Intérieur en vue de la création d'un centre d'hébergement.

A cette date, il prend le titre officiel de « centre d'hébergement de Rivesaltes » ayant la particularité de rassembler les familles, mais sans les regrouper, puisque hommes, femmes et enfants sont répartis dans des îlots différents. Les conditions de vie sont déplorables, la faim sévit, entraînant des cas de cachexie (perte de poids) particulièrement graves pour les enfants ; l'insalubrité est chronique ; épidémies et vermine règnent. Seules les œuvres de secours apportent quelque réconfort aux internés.



Un groupe d'enfants

En août 1942, la nasse se referme sur les juifs de la zone sud et Rivesaltes devient « centre régional de rassemblement des Israélites ». Sur les quelques 5000 Juifs internés entre août et novembre 1942, 2 289 hommes, femmes et enfants partent en 9 convois pour Auschwitz via Drancy à partir du 11 août 1942. Plus de la moitié échapperont à ces départs grâce au travail des œuvres d'assistance (Croix Rouge suisse, OSE, Cimade, YMCA, Unitarian Service, etc.), mais aussi de Paul Corazzi, le représentant du préfet.

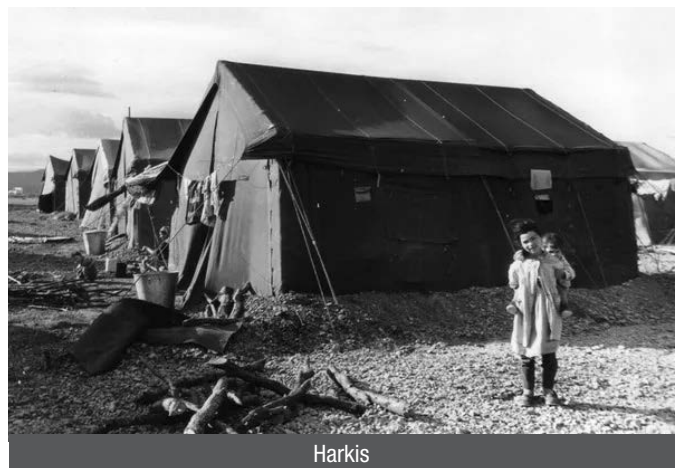


1941 – 1942

En novembre 1942, le camp d'internement est définitivement fermé, pour faire place à l'armée allemande qui l'occupe jusqu'en août 1944. Après la guerre, il devient un centre de séjour surveillé pour les personnes internées dans le cadre de l'épuration (trafiquants du marché noir, collaborateurs) et jusqu'en mai 1948 il sera le « dépôt 162 des prisonniers de guerre de l'Axe », regroupant jusqu'à 10 600 personnes, des Allemands principalement, dans des conditions très dures.

L'Algérie

La guerre d'Algérie marque ensuite de son empreinte l'histoire du camp de Rivesaltes. De nombreuses recrues en partance pour l'Algérie y séjournent brièvement avant d'embarquer à Port-Vendres pour traverser la Méditerranée.



Harkis

A partir de septembre 1962, quelques mois après les accords d'Évian, le camp sera choisi comme lieu de transit pour les harkis et leurs familles, après avoir servi de centre pénitentiaire pour des membres du FLN. Le camp de Rivesaltes devient alors « Centre d'accueil des Français de souche nord-africaine ».

Face à l'affluence, et au délabrement des baraques en dur, les familles se retrouvent d'abord sous des tentes militaires. Aux difficultés matérielles et à la promiscuité s'ajoutent la détresse morale et la douleur de l'exil. Le vent et le froid de l'hiver 1962 soulignent

tragiquement la précarité des installations. Avec le relogement des familles dans les baraques, la vie s'organise progressivement. Mais l'intégration des anciens supplétifs et de leurs familles est difficile. Rejetés par l'Algérie indépendante et donc par une part de l'opinion française, mais aussi par ceux qui les rejettent comme arabes, ils sont longtemps laissés pour compte par le Gouvernement français.

Le camp de transit de Rivesaltes ferme officiellement en décembre 1964 après le passage de près de 21000 Harkis et leurs familles. Un village civil provisoire subsiste cependant jusqu'en mars 1965. Les dernières familles quittent le hameau de forestage de Rivesaltes pour être relogées à la cité du Réart, dans le village de Rivesaltes, en 1977.

Il faut noter que, de 1985 à 2007, un îlot sera transformé à nouveau en centre de rétention administrative, où sont regroupés les étrangers en situation irrégulière.

Le musée-mémorial

Depuis la parution en 1978 du « Mémorial de la déportation des Juifs de France », dans lequel Serge Klarsfeld mettait en évidence la place de Rivesaltes dans l'engrenage de la Shoah, et la menace, en 1997, de destruction du camp, de nombreuses voix se sont élevées pour sortir cette part d'histoire de l'oubli. Enseignants, journalistes, historiens, anciens internés, témoins, habitants, cinéastes, élus... se sont relayés pour éviter cette disparition programmée. En 1998, un collectif de citoyens lance une pétition « Pour la mémoire vivante du camp de Rivesaltes », qui sera signée par plus de mille personnes dont Simone Veil, Michel Boujenah... et parrainée par Robert Badinter. Le président du Conseil général des Pyrénées-Orientales, Christian Bourquin, propose de relayer cette démarche parvenant ainsi à faire annuler la décision de destruction du site.

Dès 2000, l'îlot F (42 hectares) est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et le Conseil général s'engage dans un processus de création d'un musée-mémorial. Il s'entoure alors des compétences de Denis Peschanski, historien-chercheur au CNRS, qui accompagne, depuis, le projet et rassemble autour de lui un conseil scientifique d'envergure.

En 2005, le Conseil général fait l'acquisition de l'îlot F et lance le concours dont l'architecte Rudy Ricciotti sera le lauréat grâce à une proposition audacieuse et particulièrement respectueuse du site qui lui vaudra en 2016 le grand prix spécial de l'Equerre d'argent pour ce bâtiment contemporain hors du commun. Dans le même temps, une mission de préfiguration

permet de structurer le projet et de lancer, sous l'égide du conseil scientifique, la recherche historique nécessaire à l'élaboration du contenu scientifique et muséographique. Un service pédagogique soutenu par l'Education nationale est mis en place en 2006. Ce projet, qui s'inscrit dès lors dans le réseau des lieux de mémoire et d'histoire, se consolide aussi par des conventions de partenariat avec le mémorial de la Shoah, le musée de la Croix-Rouge, le musée-mémorial de l'Holocauste à Washington.

Le 9 mars 2010, le permis de construire du Mémorial est délivré.

Le 22 décembre 2011, réuni en séance plénière, le conseil régional approuve à l'unanimité le transfert du projet du Mémorial du Conseil général des Pyrénées-Orientales à la Région Languedoc-Roussillon.

Novembre 2012 : début des travaux.

16 octobre 2015 : inauguration du Mémorial du Camp de Rivesaltes par M. Manuel Vals, Premier ministre.



Le Mémorial

L'histoire du camp est unique en France. Camp militaire à son origine, il fut utilisé entre 1941 et 1966 comme lieu de rétention par l'Etat français.

Tant par sa durée que par le nombre de personnes qui y furent internées, emprisonnées ou reléguées, le camp de Rivesaltes est aujourd'hui considéré comme le plus grand camp d'internement d'Europe occidentale.

Il mérite votre visite.

André Mudler

Sources

- *Les chemins de la Mémoire*
- *La documentation du Mémorial*
- *La fondation Shoah*
- *Musée de l'histoire de l'immigration*

LES PROTECTEURS DE L'ARMÉE DE TERRE

Souvent considérés comme des modèles pour les chrétiens, les saints ont également une place toute particulière au sein des armées. Chaque arme et chaque spécialité disposent d'un saint patron. Tous les ans, leur fête donne lieu à une journée de cohésion au sein du régiment ou de l'unité concernée. L'occasion de renforcer « l'esprit de corps », tradition si caractéristique chez les militaires.

En voici la liste. Chaque saint fera l'objet d'un commentaire. Vu leur nombre, plus d'une vingtaine, plusieurs numéros de Farac Info seront nécessaires pour raconter leur histoire...

- **Saint Antoine** (17 janvier), patron des légionnaires ;
- **Sainte Barbe** (4 décembre), patronne des artilleurs et du Génie ;
- **Saint Bernard** (15 juin), patron des troupes de montagne ;
- **Sainte Cécile** (22 novembre), patronne des musiciens ;
- **Saint Christophe** (25 juillet), patron des unités du Train ;
- **Sainte Clotilde** (4 juin), patronne de l'ALAT ;
- **Saint Eloi** (1^{er} décembre), patron du Matériel ;
- **Saint Gabriel** (29 septembre), patron des transmetteurs ;
- **Saint Georges** (23 avril), patron des cavaliers ;
- **Saint Jean de Capistran** (23 octobre), patron des aumôniers militaires ;
- **Saint Martin de Tours** (11 novembre), patron du Commissariat ;
- **Saint Maurice** (22 septembre), patron de l'Infanterie ;
- **Saint Michel** archange (29 septembre), patron des parachutistes ;
- **Saint Raphaël** archange (29 septembre), patron du Renseignement militaire ;
- **Saint Roch** (16 août), patron des unités cynophiles ;

S'y ajoutent :

- **Notre Dame du Rosaire** (7 octobre), protectrice de la Marine nationale ;
- **Notre Dame de Lorette** (10 décembre), patronne des aviateurs ainsi que **Saint Joseph de Cupertino** (18 septembre) ;
- **Saint Ambroise** (7 décembre), patron du corps administratif et technique des armées ;
- **Saint Eloi** (1^{er} décembre), patron des mécaniciens de l'Armée de l'Air et de l'Espace ;
- **Sainte Geneviève** (26 novembre), patronne de la Gendarmerie ;
- **Saint Louis** (25 août), patron du diocèse aux armées françaises, titulaire de la cathédrale, l'église des soldats des Invalides ;
- **Saint Luc** évangéliste (18 octobre), patron du Service de Santé ;
- **Sainte Véronique** (4 février), patronne de l'ECPA ;
- **Saint Vincent de Paul** (27 septembre), patron des aumôniers de Marine.

SAINT ANTOINE (17 JANVIER)

Né en Egypte, Antoine distribue tous ses biens aux pauvres, puis part vivre dans le désert en ermite



et ce, dès ses 20 ans. Il devient le protecteur de nombreuses confréries et métiers. Abnégation, humilité, équilibre et foi caractérisent aussi bien cet homme que les valeurs de la Légion. Son caractère de lutteur victorieux dans la vie spirituelle, d'homme qui a changé de vie pour une nouvelle, plus humble et au service de Dieu, correspond à l'image du légionnaire, cet étranger qui a abandonné son passé pour prendre un nouveau départ en s'engageant dans la Légion étrangère, au service de la France.

« *Et par Saint Antoine, vive la Légion* »

SAINTE BARBE (4 DÉCEMBRE)

Deux légendes sont en présence, celle inscrite dans les œuvres de Syméon Métaphraste, homme d'Etat et historien qui a vécu au X^e siècle, et celle d'un certain Alypius, père de la sainte, devenu pendant son service militaire l'ami d'un fakir renommé qui lui apprit la préparation des feux de Bengale... De ces deux légendes, la première est la plus connue. La voici !



Sainte Barbe

Sainte Barbe, dite « la Grande Martyre » est née en 235 sous l'empereur romain Maximin, près de Nicomédie, capitale de la Bithynie, aujourd'hui Izmir en Turquie.

Elle serait la fille d'un riche païen, Dioscore, jaloux et tyrannique. Ce dernier, s'apprêtant à partir en voyage, l'enferma dans une tour afin « *de soustraire sa resplendissante beauté aux assiduités de quelques jeunes seigneurs* » (d'où les représentations de sainte Barbe tenant une tour). A son retour, Dioscore voulut l'obliger à épouser un influent personnage de la haute société romaine. Barbe n'y consentit pas, en raison de ses convictions chrétiennes. Furieux, son père, désespérant de vaincre sa résistance, bien qu'elle n'eût que seize ans, la traduisit devant le gouverneur romain de la Bithynie. Celui-ci, échouant à la convaincre, commanda qu'elle soit « *dépouillée, meurtrie à coups de nerfs de bœuf, déchirée et brûlée avec des ongles de fer rougis, à avoir les mamelles coupées et à être ignominieusement promenée nue à travers la ville de Nicomédie* ».

Dioscore s'offre pour être lui-même le bourreau de sa fille. Son bras cruel tranche la tête de Barbe. C'est

alors que s'en retournant triomphant à la Cour, fier de son zèle à servir les idoles de l'Etat et se voyant désormais réhabilité, Dioscore est « *par le ciel, frappé d'un soudain et violent coup de foudre qui met son corps en cendres et précipite son âme maudite dans le fond des enfers* ».

Dès le IV^e siècle, le culte de la martyre est florissant et le corps de Barbe, sainte vénérée par les empereurs byzantins, sera exhumé solennellement, ses reliques transportées à Constantinople et en divers pays, notamment à Kiev et, par les Vénitiens, en Italie. Son intercession protégeait de la mort subite. Aussi était-il naturel que, dès l'apparition de la poudre en Europe au XIV^e siècle, Sainte-Barbe soit invoquée par tous ceux maniant les nouveaux, dangereux (et imprévisibles...) engins, pouvant donc trouver une mort subite par le feu (salpêtriers, bombardiers, canonniers, arquebusiers, ...). Elle fut prise comme patronne par les arquebusiers (c'est le cas, façon attestée, à Florence, dès 1529), puis par les canonniers, et par tous ceux qui « jouent » avec le feu et les explosifs.

Ils honorèrent la sainte, la choisirent comme patronne et, de son effigie, illustrèrent. Sainte-Barbe qui est généralement représentée sur les bannières et étendards avec une palme de martyr à la main. Une tour à trois fenêtres, un éclair, constituent les attributs habituels de la sainte. Elle peut porter une couronne, un livre, une épée, tenir une plume de paon symbole d'éternité, ou fouler à ses pieds son père persécuteur.

Barbe incarne l'image d'une personne qui veut connaître, étudier, apprendre, et qui reste fidèle à ses convictions, ses valeurs et ses engagements.

Le culte porté à Sainte-Barbe n'a jamais cessé.

Elle fut honorée par de nombreux gens de guerre tels Jean, duc de Calabre, en 1449 arrivant à Metz, ou en 1472 le duc Nicolas de Lorraine de retour du siège de Rouen. Avant 1917 et la révolution russe, de nombreux soldats de l'Armée impériale portaient une petite icône de Sainte-Barbe.

Peintures murales, vitraux, statues représentant la Sainte se découvrent dans d'innombrables églises et chapelles de France, notamment en pays minier puisqu'elle est aussi la Sainte-Patronne des mineurs de fond. La statue ou l'image de Sainte-Barbe est présente sur de nombreux chantiers où l'on manie les explosifs, où l'on s'expose au feu, tels les artificiers dont la corporation honore la Sainte. Elle figure donc à l'entrée des tunnels en construction, des carrières, des souterrains.

On note par exemple que lors de la construction du tunnel ferroviaire sous la Manche (1988-1994), les travaux n'étaient interrompus qu'un seul jour par an, le 4 décembre, afin de célébrer la fête de Sainte-Barbe. Plus tard en 2009, le chantier du musée Louvre-Lens, situé sur l'ancien carreau de la fosse 9 des mines de Lens, fut inauguré par le ministre de la culture le jour de la Sainte-Barbe, en présence d'anciens mineurs.

Les pompiers (sapeurs et marins pompiers, militaires et civils) ont également pour patronne Sainte-Barbe. A noter que les pompiers militaires ont vu le jour en 1810. En effet, en février de cette année, un garde du palais de Saint-Cloud, en surchauffant un poêle, met le feu au salon d'un appartement de Napoléon 1er. Bien que le feu soit rapidement éteint, l'Empereur, qui est présent cette nuit-là, décide de créer pour toutes les résidences impériales, une garde de nuit composée de sapeurs du Génie, qui deviendra la *Compagnie de Sapeurs du Génie de la Garde Impériale*.

Et c'est à la suite de l'incendie du 1er juillet 1810 à l'ambassade d'Autriche à Paris, causant la mort de nombreux convives, que l'Empereur décide de remplacer le corps des gardes-pompes municipaux par un bataillon du Génie créé par décret impérial du 18 septembre 1811 : *le Bataillon de Sapeurs-Pompiers de Paris*.

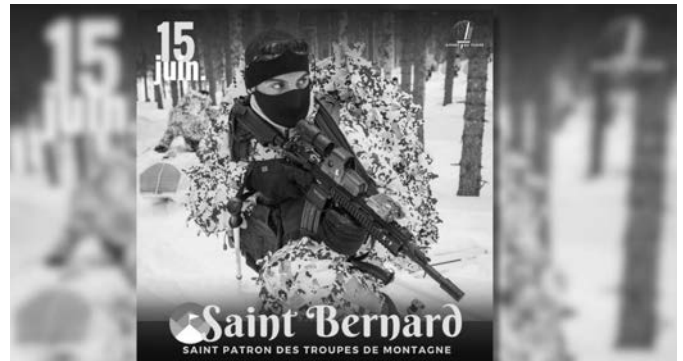
Le 28 octobre 1938, une autre tragédie est à l'origine de la création du *Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille*. En effet, suite à un feu important dans un grand magasin de la cité phocéenne (Les Nouvelles Galeries), et face à la désorganisation des services municipaux, il est fait appel à la *Compagnie de Marins-Pompiers de la Base navale de Toulon* qui dépêche 32 hommes et 6 engins spécialisés. Mais à leur arrivée Les Nouvelles Galeries sont déjà entièrement détruites, soixante-treize victimes sont à déplorer, et le feu s'est propagé aux immeubles voisins. Le détachement militaire toulonnais va combattre avec succès le feu qui avait gagné l'hôtel Noailles où étaient logés des membres du gouvernement français. En effet, ce jour-là à Marseille, se tenait au parc Chanot le congrès du parti Radical en présence d'Edouard Daladier, président du Conseil. Neuf mois plus tard, c'est un décret-loi du 29 juillet 1939 qui donnera naissance au *Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille*.

Par ailleurs sur un plan général, la Marine nationale fait référence à notre Patronne, car depuis la marine à voile, la soute à munitions des navires est traditionnellement nommée « Sainte-Barbe ».

Les siècles ont passé, la tradition persiste. C'est ainsi que chaque année, les sapeurs célèbrent leur sainte patronne, qui est aussi celle des artilleurs, des personnels du Service des Essences des Armées, et des élèves de l'Ecole Polytechnique.

« **Et par Sainte Barbe, vive la bombarde !** »

SAINT BERNARD (15 JUIN)



Appelé à tort saint Bernard de Menthon, il est né vers l'an 1000 et meurt à Novare (Italie) le 15 juin 1081. Il est surtout connu comme prêtre d'Aoste où il a toujours vécu. Dans sa vie légendaire, il est souvent aux prises avec les diables. Il parcourt les paroisses de montagne, prenant soin des voyageurs traversant les Alpes et des pèlerins, pour lesquels il fonde deux hospices sur les cols qui portent son nom : le Grand et le Petit Saint-Bernard. Canonisé en 1123 par l'évêque Richard de Novare, il faudra attendre 1681 pour que saint Bernard soit ajouté au calendrier des saints de l'Eglise catholique, et 1923 pour que le pape Pie XI, lui-même alpiniste, le déclare patron des troupes alpines.

Le culte de saint Bernard s'est surtout répandu dans les diocèses de montagne où de nombreuses chapelles lui sont dédiées : 27 en vallée d'Aoste, 16 en Tarentaise, 12 en Maurienne et une à Saint Pierre d'Albigny

Saint Bernard est ordinairement représenté avec un démon enchaîné. En tant que patron des troupes alpines, on lui donne parfois comme emblème un piolet ou un chien hospitalier.

« **Et par Saint Bernard, vive les montagnards** »

LA SUITE AU PROCHAIN NUMERO...

André Mudler

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 FEVRIER 2024

Cette assemblée s'est tenue dans les locaux rénovés du cercle général Frère, avec le soutien technique très apprécié de M. Fabrice Péral, le directeur du cercle dorénavant géré par l'IGESA.

Nous sommes étions 55 à participer aux travaux statutaires, dont 15 pouvoirs, ce qui a représenté 70 % des voix des membres adhérents de la Farac. A noter que les 24 membres individuels ont pu, pour la première fois, participer pleinement à l'assemblée générale, y compris pour les votes.

Mot d'accueil du président

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui dans ce Cercle accueillant, richement décoré grâce aux divers objets fournis par l'association du patrimoine militaire de Lyon, autrement dit le musée.

Tout à l'heure nous aurons l'honneur d'accueillir Mme Sylvie Tomic, adjointe au maire de Lyon, qui a succédé à Mme Florence Delaunay, Mme Magali Molina directrice de l'ONAC-VG et le général Vincent Pech de Laclause représentant le gouverneur militaire de Lyon.

Mais pour l'instant, je tiens à vous présenter quatre nouveaux présidents d'association : Philippe Berthelot délégué général du Souvenir Français pour le Rhône qui a succédé à Jean-Luc François, Didier Fieulaine, président de l'UNC pour le Rhône, successeur du général Salazar, le major Georges Pérez, président des porte-drapeaux du Lyonnais qui a pris la succession de Secundino Marques, et Daniel Méjean qui m'a succédé à la présidence de l'amicale Royal Deux-Ponts /99^e et 299^e RI.

Je me dois aussi d'évoquer la présence parmi nous de deux personnes récemment élues à des responsabilités nationales : Emmanuel Segretain, désormais vice-président de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite, et Christian Lafaye président de la fédération nationale des blessés multiples et impotents de guerre. Applaudissements

Pour conclure ce tour d'horizon, je suis ravi d'avoir accueilli dans le courant de l'année 2023 cinq nouveaux membres individuels Ils sont 24 désormais. Bienvenue parmi nous.

Enfin, je tiens à saluer la présence du général Durin, le président de l'amicale des anciens combattants de Lyon, qui nous fait l'honneur d'être parmi nous. Merci mon général. Merci aussi au président de la F.A.R.A.C. Loire, René di Carlo, à son trésorier et

à son secrétaire, qui ont affronté avec succès les incertitudes de l'autoroute A 47.

Mais avant d'aborder les aspects statutaires de l'assemblée générale, je tiens à évoquer la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale. Je vous demande de vous lever.

- Georges Champagne, décédé le 23 mars à l'âge de 91 ans*
- Marc Bontemps, décédé le 11 juin à l'âge de 95 ans*
- Jean-Claude Hermann, décédé le 22 juillet à l'âge de 90 ans*
- Gilbert Fiolet, décédé le 16 février 2024 à l'âge de 92 ans*

Je vous propose d'y associer Mme Anne-Marie Pérez, l'épouse de Georges Perez, le président de l'associations des porte-drapeaux du Lyonnais, décédé le 7 janvier dernier.

Ayons aussi une pensée pour tous les membres de la Farac qui luttent durement contre la maladie, en particulier deux de nos administrateurs, Alain Curtil et Louis Vincent, ainsi que Serge Rivollier, l'inamovible porte-drapeau de l'UMAC. Je sais qu'ils ont tous un grand courage, la volonté de faire face. Nous sommes à leurs côtés.

Minute de silence

Rapport d'activités

Après la présentation d'un diaporama illustrant les activités d'associations membres de la Farac, il appartenait au secrétaire général François Anxionnaz de présenter le rapport d'activité dont voici le contenu :

L'année 2023 a été marquée par la fermeture pour travaux du cercle de garnison ce qui nous a contraints à tenir quatre conseils d'administration à la Maison

du Combattant de Caluire. Merci à Gérard Gay qui nous a, à chaque fois, accueilli dans cet espace parfaitement fonctionnel.

Combien sommes-nous au 31 décembre 2023 ? Nous étions 54 associations ou délégations au 1^{er} janvier 2023. Un an plus tard, nous sommes 51, qui s'explique par 5 radiations : l'ANOPEX qui n'est plus représentée dans le Rhône, l'association des anciens du Train et l'association des anciens combattants des douanes à la demande de leur président, « faute de combattants », l'ACUF de Lyon qui a intégré l'ACUF de Villefranche sur Saône, désormais intitulée ACUF Rhône – Isère, et le Souvenir polonais en France.

Deux adhésions viennent atténuer ce déficit : l'association Bagheera (les anciens du 11^e Choc) présidée par Daniel Desgeorges, et l'association nationale des Blessés Multiples et Impotents de Guerre (les BMIG) présidée par Christian Lafaye.

Activités passées

Notre président a participé à 69 cérémonies ou événements au titre de la Farac, à comparer à 66 participations en 2022.

Parmi les nombreuses activités 2023, il faut citer, outre les participations des associations membres de la Farac aux multiples cérémonies mémorielles :

- La mise au point d'un nouveau règlement intérieur qui permet dorénavant à un membre individuel d'être élu administrateur
- L'intégration du comité d'entente Indochine au sein de la Farac, afin de continuer à faire vivre le souvenir des combattants de la guerre d'Indochine.
- La mise en place d'un groupe de travail composé de Patrick Rolland, de notre président et de moi-même, ayant pour mission de rénover notre site Internet. Il faut remercier d'ores et déjà Daniel Méjean, le président de l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI, qui nous a mis en contact avec la société FBW, celle qui a rénové avec succès le site de cette amicale. L'ébauche vous sera présentée dans quelques minutes.
- La messe conjointement organisée par la Saint-Cyrienne, l'association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie (les DPLV), la Farac et l'union des amicales de l'arme blindée cavalerie/4^e et 13^e chasseurs. Comme vous avez pu le constater avec le diaporama qui vous a été

présenté, elle s'est déroulée exceptionnellement en la cathédrale Saint-Jean, avec la participation de Monseigneur Le Gall, évêque auxiliaire de Lyon et ancien évêque aux Armées, du gouverneur militaire de Lyon et du Chœur d'hommes de Lyon.

- La présentation de la Farac à la nouvelle préfète de la région Auvergne Rhône-Alpes ainsi qu'au nouveau gouverneur militaire de Lyon.
- La réussite de la cérémonie du 5 décembre au Mémorial AFN de BRON.

Un mot sur Farac Info

5 numéros papier ont été publiés en 2023, chacun comprenant un article majeur de Jean Laroche (Applaudissements). La version numérique continue sa progression parmi nos lecteurs. Nous en sommes à 92 destinataires directs. A l'heure où les frais postaux ont encore progressé de 10 %, c'est un bon résultat qui ne demande qu'à être développé.

Voilà. J'en ai terminé. Je vous remercie de votre attention.

Soumis au vote de l'assemblée générale, il est validé à l'unanimité des votants.

Rapport financier

Présenté pour la première fois par Roland Minodier qui a pris la succession de Line Cuvelot, l'exercice 2023 fait état d'un résultat positif de 531,65 euros, résultat trompeur car il intègre un don exceptionnel de 1300 euros de la part du comité d'entente « Indochine », destiné à financer les dépenses liées à la célébration de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. Il se traduit donc en réalité par un déficit de 768,35 euros.

Validé par notre vérificateur des comptes Antoine Ulrich, l'exercice financier de l'année est acté à l'unanimité des votants.

Cotisation 2025

Sur proposition du président, le montant des cotisations est maintenu à son niveau actuel, à savoir :

- 35 € pour les associations
- 30 € pour les membres individuels
- 28 € pour les abonnés à l'édition papier de Farac Info

Budget prévisionnel 2024

Adopté à l'unanimité des votants, il est proche de 12 000 € du fait d'un investissement dans la rénovation de notre site Internet et de la prise en charge partielle des frais de déplacement à Roanne pour le visite de l'usine d'armement KNDS/NEXTER en avril prochain.

Rapport moral du président (résumé)

Qui peut imaginer que la FARAC de Lyon vit aujourd'hui sa 114^e année ? Créée en 1910, issue de la FARAC de Paris fondée en 1897, elle est l'une des plus anciennes associations patriotiques de France. Si nous pouvons en être fiers, nous nous devons aussi de veiller à son avenir, de contribuer à la transmission de la mémoire combattante, de conserver cet esprit de vérité qui fait notre force.

François Anxionnaz a évoqué tout à l'heure nos activités passées. Malgré l'érosion naturelle observée dans la plupart des associations, nous restons crédibles avec les 51 associations et les 24 membres individuels comptabilisées au 31 décembre 2023. Pas d'inquiétudes à court et moyen terme.

Sur le plan local, la FARAC est parfaitement identifiée auprès des autorités préfectorales, de la Région Auvergne Rhône – Alpes, de la Métropole, de la ville de Lyon, des autorités militaires et celles de la gendarmerie. La FARAC, ça leur parle.

Quant à nos liens avec l'ONAC, j'ai le plaisir de vous informer que les récentes élections pour le renouvellement, pour 4 ans, des postes de vice-présidents du conseil départemental des anciens combattants ont permis à Didier Fieulaine, président de l'UNC du Rhône, d'être élu 1^{er} vice-président, et à moi-même d'être élu 2^e vice-président. C'est une grande satisfaction pour tous ceux qui partagent nos valeurs.

Autre sujet de satisfaction, le fait que le comité d'entente Indochine ait sollicité son intégration au sein de la FARAC afin d'assurer la continuité de la mémoire combattante de cette guerre et, en partenariat avec l'ONAC, d'animer la cérémonie annuelle d'hommage aux Lyonnais morts pour la France au cours de ce conflit, de 1945 à 1954.

Je n'oublie pas l'impact de notre bulletin Farac Info, toujours très attendu, succès dû essentiellement aux articles de Jean Laroche. Merci Jean !

Que sera 2024 ? Une belle année, j'en suis persuadé.

Tout d'abord, avec la visite par 50 privilégiés, de l'usine d'armement KNDS/NEXTER. de Roanne le 9 avril prochain, et notre implication pour la commémoration du 70^e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine le 8 juin. L'année 2024 sera aussi celle de la rénovation de notre site Internet, outil indispensable dans l'évolution numérique que nous vivons. D'autres projets sont en réflexion, notamment la formation de jeunes porte-drapeaux, et pourquoi pas, la visite d'un autre site à caractère militaire, sans oublier le recrutement de nouvelles associations.

Les projets ne manquent pas, comme vous pouvez le constater. Je vous propose de continuer à tracer notre route, fiers de nos valeurs issues de nos expériences militaires. Personnellement j'y crois ! Président de la FARAC depuis 8 ans déjà, j'ai la volonté de poursuivre l'œuvre de mes prédécesseurs, le docteur Bidon qui a présidé la FARAC pendant 40 ans, et les généraux de division Allemane et Lescel, à la tête de la FARAC pendant 25 ans chacun !

Merci de votre confiance.

Soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral a été unanimement validé

Renouvellement du tiers sortant des administrateurs

Les 8 administrateurs sortants sont réélus ainsi que Roland Minodier qui avait été coopté courant 2023.

Participation des autorités

Après une courte interruption, accueil des autorités et présentation par le président d'un résumé des travaux de l'assemblée générale, suivi d'une prise de parole par le général Pech de Laclause, puis de Mme Molina et de Mme Tomic pour évoquer des thèmes en lien avec le monde combattant, trois interventions particulièrement appréciées.

Chant de la Marseillaise, fin de l'assemblée générale au titre de l'année 2023.

S'en est suivi un verre de l'amitié marqué par des échanges entre le général Pech de Laclause, ancien commando parachutiste, et les nombreux anciens paras présents à l'assemblée générale.

Rassemblant 42 participants, le repas servi dans la salle « Le Canon » a agréablement prolongé ce moment d'échanges et de camaraderie.

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Conformément aux statuts, le conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale, en date du 7 mars, a procédé à l'élection du nouveau bureau.

Election du président : un seul candidat, André Mudler, le président sortant. A l'issue du vote à bulletins secrets, André Mudler a été réélu avec 19 voix pour et une abstention.

A la demande du président, le bureau sortant a été réélu à mains levées, obtenant l'unanimité des voix.

Composition du bureau pour l'exercice 2024

• Président :

André MUDLER présenté par l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI.

• Vice-président :

professeur Etienne TISSOT, présenté par l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite ;

• Vice-présidents délégués :

- le GDI (2s) Christian PERALDI, présenté par l'association du patrimoine militaire de Lyon et de sa région ;

- le GBR (2 s) François MESTRALLET, présenté par l'association nationale des officiers de carrière à la retraite (ANOCR) ;

- Mme Fatma KEFIF, présentée par l'Union nationale des anciens combattants français musulmans et leurs enfants

- M. Robert LAJOURS, présenté par l'Union intercommunale des anciens combattants de Jonage, Jons, Pusignan et environs

• Secrétaire général :

M. François ANXIONNAZ, présenté par l'UNC du Rhône

• Trésorier :

Colonel (er) Roland MINODIER, membre individuel

CARNET NOIR

Gilbert FIOLET (1932 – 2024)



L'amicale du 68^e régiment d'artillerie d'Afrique a le regret de nous faire part du décès de son président d'honneur, le lieutenant-colonel (er) Gilbert Fiolet, survenu le 16 février à l'âge de 92 ans.

Ci-après, le texte fourni par le président de l'amicale, retraçant la carrière militaire d'un grand soldat.

Gilbert FIOLET est né le 30 mars 1932, à Oye-Plage dans le Pas de Calais, tout près de Dunkerque. Son enfance est marquée par la guerre. En 1940,

à l'âge de huit ans, il est le témoin impuissant de l'arrestation de son père dans la maison familiale. Celui-ci avait été dénoncé comme passeur favorisant le débarquement d'hommes venus clandestinement par bateau d'Angleterre (ce qui était vrai) et sera sommairement exécuté.

L'enfant qu'il est alors assiste aussi à la pagaille du rembarquement des troupes alliées, dans les conditions que l'on connaît. Le temps passe et la guerre sur le sol de France se termine enfin mais, au loin, une autre a débuté. Trois jours avant ses 18 ans il se présente à la gendarmerie pour s'engager mais le gendarme qui le reçoit le renvoie, lui disant « tu reviendras me voir quand tu auras l'âge de t'engager ». Effectivement début avril 1950, quelques jours après, il se présente à nouveau chez les gendarmes

pour s'engager mais, cette fois, accompagné de sa mère qu'il a réussi à convaincre pour qu'elle signe le contrat d'engagement car il n'est pas majeur. Le gendarme lui explique que s'il aime la bagarre il devrait s'engager dans les parachutistes, lui conseillant même un régiment situé à Tarbes. Arrivé à Tarbes, il signe des deux mains, se portant volontaire pour l'Indochine. Il intègre le 35^e régiment d'Artillerie parachutiste comme 2^e classe. Breveté parachutiste en septembre 1950 (brevet numéro 49 688), il est envoyé en stage commando à Mont de Marsan. Nommé caporal, le 29 mai 1951 il embarque à bord du Félix Roussel, paquebot mixte de transport de troupes et de voyageurs, pour débarquer trois semaines plus tard à Haïphong. Il est aussitôt détaché au 1^{er} bataillon étranger de parachutistes (1^{er} BEP) avec qui il va participer à différentes opérations, puis au Groupe de marche du 35^e RALP (GM 35). Maréchal des logis au sein de la 1^{ère} section de la batterie d'artillerie légère parachutiste, chef de pièce, il sera de tous les coups et largué avec son matériel sur divers théâtres d'opération.

Son contrat terminé, il en signe un nouveau pour l'Algérie où il arrive en 1954. Avec le 35^e RAP il va sillonner le Constantinois et participer aux grandes opérations. De retour en métropole, sa carrière se poursuit au sein du 35^e. De 1967 à 1970, il est adjudant-chef instructeur à l'École nationale des sous-officiers (ENSOA) de Saint-Maixent. Nommé lieutenant, il intègre le 34^e régiment d'Artillerie à Constance en Allemagne, puis, en 1978, est affecté comme instructeur à l'école d'application de l'artillerie à Draguignan. Promu chef d'escadron, il rejoint le 68^e RAA à Phalsbourg en 1982, et sera en 1984 la cheville ouvrière du déménagement et de l'installation de ce régiment à La Valbonne. Il fait ses adieux aux armes en 1989 avec le grade de lieutenant-colonel. Il s'implique alors dans la formation et l'encadrement de réservistes au sein du 43^e régiment d'Artillerie de marine (RAMa) de la Valbonne, régiment dissous en 1994.

Il était officier de la Légion d'honneur, Médaillé militaire, titulaire de la Croix de guerre des T.O.E. avec 2 citations et de la Valeur militaire avec 4 citations.

Roger DAGUE (1933 – 2024)



ALLOCUTION prononcée par André Mudler le 25 mars 2024.

Le 21 février dernier, il y a à peine plus d'un mois, Roger Dague participait encore à la Commission Solidarité de l'ONAC. Ce jour-là, je l'avais raccompagné chez lui rue Bellecombe. Dans l'intimité de ma voiture, nous évoquions

la cérémonie du 8 juin prochain, celle du 70^e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine. Toute son énergie était concentrée sur l'organisation de cet événement. Mais j'avais compris qu'il exprimait là ses dernières volontés, tant il était marqué par la maladie qui le minait depuis des jours, des semaines, des mois, des années. L'hôpital Saint Luc Saint Joseph n'avait plus de secret pour lui. Nous échangeons sur sa ènième hospitalisation et évoquons les compétences de notre dermatologue

commune. C'est dire notre proximité, renforcée par le fait que nous étions tous les deux des gens de l'EST, lui de Vesoul, moi de Metz. La connivence entre le kirsch de Haute-Saône et la mirabelle de Lorraine en quelque sorte !

En octobre 1951, il a alors à peine 18 ans, Roger Dague s'engage pour 3 ans au 7^e bataillon du Matériel de Réserve générale basé à Besançon. Pendant 5 mois, il apprend le métier des armes et se spécialise dans la conduite de véhicules de dépannage, capables d'intervenir au profit de tout type d'engin en difficulté.

A Saigon début avril 1952, il est affecté à la 5^e compagnie moyenne de réparation du Matériel dont la mission est d'intervenir dans la région du centre Vietnam. Donnant toute satisfaction, soldat de 1^{ère} classe, il est cité à l'ordre de la brigade avec attribution de la croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures. En voici le texte :

« Soldat au courage calme, conducteur de Wreckers, toujours volontaire pour les missions dangereuses en zone d'insécurité. S'est particulièrement distingué le 27 octobre 1953 sur la piste de Chau Bai où, par son

action rapide, il a permis la récupération de 5 engins blindés du 4^e escadron du 1^{er} régiment étranger de cavalerie malgré le tir précis d'un adversaire tenace ».

Blessé à un pied par un éclat d'obus, il est classé rapatrié sanitaire et regagne la métropole par avion le 28 février 1954. Après un court séjour à l'hôpital militaire Bégin, il retrouve le 7^e bataillon du Matériel de Réserve générale à Besançon.

Le 9 octobre 1954, arrivé en fin de contrat, il redécouvre la vie civile et fait carrière dans le transport spécialisé. A la retraite en 1993, il se consacre alors à la vie associative combattante. Homme exigeant et soucieux de transmettre la mémoire de la guerre d'Indochine, profondément honnête, il était devenu, au fil des années, le défenseur des 254 Lyonnais et des 100 000 militaires de l'Union française tombés au champ d'honneur, morts pour la France dans un conflit lointain, ignoré de la plupart des Français.

Président départemental de Groupement national des combattants d'Indochine, président du comité d'entente des associations en lien avec la guerre d'Indochine, membre actif au sein de l'Office des Combattants et de la FARAC, il avait un sens aigu de la Patrie et n'hésitait pas à témoigner auprès des plus jeunes.

Il était chevalier de l'ordre national du Mérite depuis 2005, et, outre sa croix de guerre, titulaire de la croix du Combattant volontaire « Indochine ». Il était aussi sur le point de se voir décerner la Médaille militaire, cette décoration tant attendue et dont il sera privé.

Cher président et cher ami, le 8 juin prochain, je veillerai à ce que votre mémoire soit particulièrement honorée. Vous pouvez compter sur moi.

Chao Tam Biet (Au revoir en vietnamien)

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER À LA REGION AUVERGNE RHONE-ALPES

Voici, pour information, les critères d'éligibilité fixés par la Région pour permettre l'instruction d'une demande de soutien financier au titre de la politique « anciens combattants et associations patriotiques », sur la base d'une demande annuelle maximum par association.

- L'achat de drapeaux (fanions et autres emblèmes) : subvention de 1 500 euros maximum par association ;
- L'achat de plaques commémoratives : subvention maximum de 50 % du coût de la plaque, plafonnée à 500 euros ;
- L'entretien de monuments et stèles combattantes : subvention de 10 000 euros maximum, plafonnée à 50% du coût total, en cofinancement des communes et/ou d'organisations spécifiques (par exemple Le Souvenir français...);
- L'organisation d'événements (congrès, conférence, exposition, challenge militaire) : subvention de 4 000 euros maximum ;
- La fourniture de colis alimentaires aux personnels des unités militaires de la région en opérations extérieures : subvention sur devis plafonnée à 30 euros maximum par colis.

Liste des pièces constitutives du dossier à joindre à la demande de subvention :

- Présentation succincte de l'association (objectifs, composition du Bureau et/ou du conseil d'administration) ;
- Copie des statuts et du récépissé de déclaration en préfecture de l'association ;
- Avis de situation au répertoire Sirène (SIRET) ;
- Rapport d'activité et financier de l'année précédente ;
- Nombre d'adhérents et montant des cotisations ;
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- Descriptif de l'objet de la demande et montant ;
- Devis/budget.

Voici l'adresse postale de la Région : 101, cours Charlemagne CS 20033 69269 Lyon Cedex 02

FARAC Rhône

- Visite de la filiale française du groupe franco-allemand KNDS (ex Nexter)

Le 9 avril dernier, 50 membres d'associations faisant partie de la FARAC ont eu le privilège de visiter le site de Roanne, site majeur de production de l'un des leaders de l'armement terrestre en Europe. Cette usine assure le montage final du canon Caesar, et, dans le cadre du programme Scorpion, la production des nouveaux engins blindés Jaguar et Serval, du véhicule blindé multi-rôles Griffon (qui va remplacer le VAB), ainsi que la modernisation du char Leclerc afin d'assurer, notamment, son intégration avec le programme Scorpion.

- L'ANAPI, association nationale des anciens prisonniers internés déportés d'Indochine, délégation Rhône-Alpes Auvergne présidée par Jacques Villard vient d'adhérer à la FARAC. Bienvenue à ce 51e membre de notre fédération.
- ONAC : A l'issue du renouvellement du Conseil départemental pour les anciens combattants, les victimes de guerre et la mémoire de la Nation, l'élection des deux vice-présidents a donné les résultats suivants : 1^{er} vice-président Didier Fioulaine, président de l'UNC du Rhône, 2^e vice-président André Mudler de l'amicale Royal Deux-Ponts/99 et 299^e RI.

- Le nouveau site Internet de la FARAC est désormais opérationnel. Sa nouvelle adresse : www.farac.fr
Dans l'immédiat nous nous sommes contentés de transférer les textes existant dans l'ancien site, mais une vaste opération de mise à jour est prévue.

- Assemblées générales ordinaires d'associations membres de la FARAC

Les mois de février et de mars ont été riches en tenues d'assemblées générales statutaires :

- L'association des porte-drapeaux du Lyonnais
- L'union nationale des combattants du Rhône
- L'union nationale des parachutistes du Rhône
- L'association nouvelle des anciens et amis de l'Indochine
- L'amicale Royal Deux-Ponts/99e et 299e RI
- L'ACUF Rhône-Isère
- L'amicale des anciens de la Légion étrangère.

sans compter celle de la Farac !

Bravo à tous !



AGO de l'AALE

AGENDA 2024

AVRIL

- **Dimanche 21**
Célébration de Camerone à Saint-Savin
- **Mercredi 24**
Journée nationale du génocide arménien
- **Dimanche 28**
Repas de cohésion à la salle des fêtes de Caluire, 1 rue Barthélémy Thimonnier, organisé par l'UNC et la participation de l'Union des associations des anciens combattants résistants de Caluire.
Contact Gérard GAY.

MAI

- **Samedi 4**
cérémonie régionale de la Légion étrangère au mausolée de La Balme les Grottes
- **Mardi 7**
70^e anniversaire de la fin de la bataille de Dien Bien Phu
- **Mercredi 8**
Célébration du 8 Mai 1945

JUIN

- **Mercredi 5**
Journée des blessés de l'armée de Terre
- **Jeudi 6**
70^e anniversaire du débarquement du 6 juin 1944
- **Samedi 8**
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine – 70^e anniversaire de la fin de la guerre – cérémonie à 16h00 au jardin du combattant d'Indochine Lyon 8^e
- **Jeudi 20**
Cérémonie organisée au monument « *A la gloire de la cavalerie* » place du Lac Lyon 3^e par l'UAABC 4^e et 13^e Chasseurs en hommage aux Cadets de SAUMUR
- **Dimanche 23**
Méchoui de l'AALÉ à l'auberge du Pitaval

AUTRES DATES À RETENIR

- **15 novembre**
Gala annuel des Officiers de réserve de Lyon (AORL)
- **14 décembre**
Concert du gouverneur militaire de Lyon au Palais des Sports de Lyon - Gerland